BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES ET COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'ÉGYPTOLOGIE

Nº 8 - NOVEMBRE 1951

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

2 Juillet 1951

La séance a été ouverte à 16 h. 30.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée Ordinaire du 12 Avril 1951 a été adopté à l'unanimité.

Membres excusés : MM. M. Alliot, Vice-Président, Charles Maystre et Maurice Stracmans.

Nécrologie: La Société Française d'Egyptologie perd, en la personne du Docteur Octave Béliard, décédé en juin dernier, à l'age de 76 ans, un de ses très fidèles membres actifs. Le Président Montet rend un hommage ému à la mémoire de ce praticien sensible et profondément humain, d'une bonté rayonnante. Il était un des derniers embaumeurs de la place de Paris. Dans le monde des Lettres il avait reçu plusieurs prix littéraires, dont le prix Jules Verne et tenait depuis plusieurs années la place de Vice-Président des Écrivains combattants.

Au moment de présenter à l'Assemblée les nouveaux membres de notre Société, le Président tint à exprimer à Madame de Benoist, qui venait de solliciter son adhésion comme membre actif, son très vif regret de ne pas la compter parmi nous. La Baronne de Benoist vient, une fois encore, d'être frappée par un deuil très cruel; le bureau a tenu à lui exprimer ses condoléances les plus attristées.

Nouveaux membres :

Notre Société compte un nouveau membre d'honneur : La Compagnie universelle du Canal de Suez.

Les membres actifs récemment admis sont les suivants : Mesdames de Benoist, Besque-Mollard, Marianne Doresse, Sabathier.

Messieurs : l'Abbé Bucher, Jean Doresse, Spall, Hasan Sobhy.

Les Bibliothèques de l'Université de Bonn, de l'Université de Chicago, de l'Université de Cologne, de l'Université nationale juive de Jérusalem, de l'Université de Louvain, du Musée de l'Homme.

* *

Le Président annonce à l'Assemblée qu'un nouveau tome, le N° VIII, est sous presses et sera dédié à la mémoire de Raymond Weill.

Après avoir exposé brièvement les fouilles de Karnak-Nord et de Tanis, exécutées au cours de l'hiver, le Président a donné successivement la parole à M. Jean Doresse, pour sa communication sur : Les travaux d'Archéologie Copte en Haute Egypte et dans le désert oriental (1948-1950);

A M. Jean Sainte Fare Garnot qui a présenté à l'auditoire des Chefs-d'œuvre peu connus de l'Art Égyptien.

Puis M. Serge Sauneron donna lecture d'une brillante étude sur les Aspects et le Sort d'un thème magique égyptien : les menaces incluant les dieux.

Comme à l'accoutumée des projections accompagnaient les deux premières causeries. Les clichés de M. Doresse concernant le site de Deir el Rifeh incitèrent le Président à évoquer, pour l'Assemblée, son séjour pittoresque et son travail dans cette nécropole du Moyen et du Nouvel Empire, du temps de Maspero et de G. Lefebvre en Egypte.

Les très beaux clichés, dont plusieurs en couleurs qui illustraient la communication de M. Garnot firent connaître à l'assistance des œuvres conservées pour la plupart dans des Musés américains et qui soulignent des manifestations artistiques très originales, au sujet desquelles plusieurs questions furent posées au conférencier.

Enfin, l'étude de M. Sauneron entraîna un échange de vue relatif à la délimitation du pouvoir du sorcier dans l'Egypte antique et à son attitude même en fonction de son arsenal de formules dont il est parfois tributaire.

La séance fut levée à 19 heures.

Le Bulletin N° 9, donnant le compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 Octobre 1951, publiera la liste des Membres actifs de notre Société, pour l'année 1951.

Nous prions ceux d'entre nos adhérents dont les adresses auraient été incomplètement notées de bien vouloir envoyer à la Secrétaire les modifications nécessaires.

CHEFS-DŒUVRE PEU CONNUS DE L'ART ÉGYPTIEN DANS LES COLLECTIONS DES ÉTATS-UNIS

par Jean SAINTE FARE GARNOT

Les collections américaines, publiques ou privées, ne reçoivent qu'assez rarement la visite d'égyptologues européens ou égyptiens et c'est dommage, car elles ont une importance considérable et, en dehors de leur valeur proprement archéologique, elles renferment des chefsd'œuvre. C'est pourquoi il a semblé intéressant de présenter aux membres de la Société Française d'Egyptologie quelques-unes de leurs plus belles pièces. La causerie que nous avons eu l'honneur de faire sur ce thème était accompagnée de nombreuses projections lumineuses qu'il faudrait, en la résumant, reproduire, ce qui est évidemment impossible. Nous nous bornerons donc à n'aborder ici que quelques points du sujet traité. On a suivi un plan chronologique et commenté une sélection de documents classés par genres, à l'exclusion de l'architecture. Le principe de cette sélection était de montrer des œuvres admirables, mais peu connues. Nous avons donc laissé de côté le célèbre buste d'Ankh-ha-ef, gloire du musée de Boston, la statue d'Horemheb figuré dans l'attitude du scribe et le beau faucon Horus protégeant le roi Nectanébo, dont s'enorgueillit justement le Metropolitan Museum de New York. En revanche, on a tenu à présenter la grande statue de la dame Sennouy, épouse du nomarque Hapidjefai, trouvée par Reisner à Kerma (Boston), l'un des exemples les plus typiques de la statuaire semi-idéaliste du Moyen Empire et un fragment de statuette de la Walters Art Gallery, à Baltimore, qui illustre merveilleusement le talent avec lequel les sculpteurs saïtes ont reproduit les particularités anatomiques d'un visage

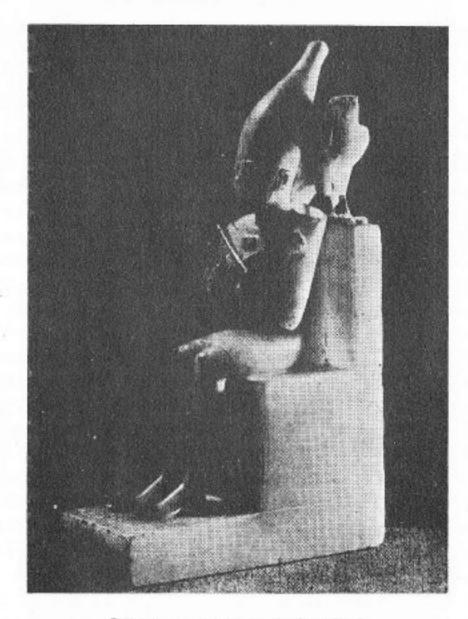
déjà marqué par l'âge. Cette tête réaliste entre dans une série fameuse datant, en gros, de la même époque et que d'autres petits monuments, exposés également aux Etats-Unis, les têtes de prêtre de Boston et de Washington (collection Gulbenkian), ont fait déjà connaître, sans parler de celles du Louvre et de Berlin. Dans la série des bas-



Groupe de Sahourê et du nome de Coptos (Courtesy) Métropolitan Museum of New-York)

reliefs, nous avons donné la préférence à ceux de l'Ancien Empire, si nombreux à Boston, et de l'Epoque Saïte, dont l'une des tendances est nettement archaïsante. C'est ce que met en lumière, notamment, la comparaison d'une tablette en quartzite (Epoque Saïte, musée de Cleveland), figurant le mort assis devant un guéridon chargé de pains avec un relief presque identique d'une des tombes rupes-

tres de Gîza (V' dynastie). Mais nous n'avons eu garde d'oublier le Moyen Empire (fragment de paroi murale avec représentation des dieux Gebeb et Oup-ouaout, Baltimore) et du Nouvel Empire (relief de la tombe d'Horemheb, au musée de Brooklyn, complémentaire d'un relief du Louvre). Plutôt que de projeter sur l'écran les



Pépi ler en costume de fête Sed (Courtesy) Musée de Brooklyn)

admirables joyaux du Moyen Empire, qui sont au Metropolitan Museum de New York, nous avons, dans la série des arts appliqués, porté notre choix sur quelques objets de la fin de la XVIII° dynastie, dignes des trésors de Tout ankh Amon, en particulier deux réceptacles à fard en ivoire, une grenade avec sa tige et ses feuilles, et une sauterelle (musée de Brooklyn). Nous voudrions, en ter-

minant cet exposé rapide, insister sur le fait qu'aux Etats-Unis on trouve, non seulement d'incontestables chefs-d'œuvre, mais aussi des séries très complètes. Prenons l'exemple de la statuaire royale et limitons-nous à la période de l'Ancien Empire. Brooklyn possède une tête archaïque en granit rose, coiffée de la couronne blanche, dont les proportions imposantes montrent que de bonne heure les artistes égyptiens surent exécuter de grandes statues dans les matières les plus dures. C'est peut-être un portrait de Khéops. Sans parler d'un beau fragment d'une tête de Khephren en albâtre, souvent reproduit (par exemple dans Breasted-Ranke, Geschichte Aegyptens), le musée des Beaux-Arts de Boston est riche en effigies de Mykérinus qui sont des portraits splendides. A New York, nous pourrions étudier l'une des rares statues de Sahourê (V° dynastie), qui soient parvenues jusqu'à nous. Il s'agit d'un groupe, associant le roi au nom de Coptos, personnifié. Ce type de monument est connu par les célèbres triades de Gîza (temple funéraire de Mykérinus), dont l'une, précisément, et non la moins belle, est à Boston, mais, à la différence de ces dernières, qui sont en schiste, le groupe du Metropolitan Museum est en diorite. La VI dynastie est particulièrement bien représentée à Brooklyn, où sont exposées les statuettes de Pépi I" assis, en costume de fête Sed (albâtre) ou agenouillé, présentant les deux vases nemsit (schiste, c'est le plus ancien exemple connu de cette posture) et de Pépi II jeune, sur les genoux de sa mère (albâtre). Ces trois pièces ont été étudiées par le distingué conservateur du musée de Brooklyn, M. John D. Cooney, dans une communication faite au XXI° Congrès des Orientalistes, Paris 1948. La Freer Gallery de Washington n'expose dans ses salles qu'un seul objet égyptien : il est de premier ordre. Nous voulons parler de la tête royale en pierre dure, coiffée de la couronne blanche qui, suivant Steindorff, pourrait être un portrait de Pépi II. Les yeux sont incrustés ; la lèvre supérieure, détail assez rare, est surmontée d'une fine moustache, et cette belle œuvre, demeurée jusqu'à cette année inédite, est appelée à devenir l'un des classiques de l'Art égyptien. Nous pourrions faire une démonstration analogue en ce qui concerne le Moyen Empire, le Nouvel Empire et, à un moindre degré, la Basse Epoque. Rappelons simplement qu'à défaut de publications complètes des collections américaines, nos lecteurs pourront se familiariser avec certains de leurs chefs-d'œuvre en consultant les « Documents » de Jean Capart, les beaux albums de photographies commentées par Miss Nora E. Scott (Metropolitan Museum, Egyptian statues, Egyptian statuettes) et le livre de W. Stevenson Smith, Ancient Egypt as Illustrated in the Museum of Fine Arts, Boston, 2° éd., 1947. Pour Baltimore, l'ouvrage essentiel est celui de G. Steindorff, Egyptian Sculpture in the Walters Art Gallery, Baltimore, 1946. Mrs E. Riefstahl, dans une communication au XXI° Congrès des Orientalistes, Paris, 1948, a fait l'historique du département égyptien du musée de Brooklyn et présenté ses plus belles pièces. Enfin, une description bien illustrée de la collection de Philadelphie (University Museum) est parue récemment sous la signature du professeur H. Ranke.

ASPECTS ET SORT D'UN THÈME MAGIQUE ÉGYPTIEN : LES MENACES INCLUANT LES DIEUX

par Serge SAUNERON

Il y aura certainement beaucoup de travail à accomplir en dépit de synthèses remarquables qui ont déjà été réalisées (1), avant que tous les textes magiques qui nous sont parvenus de l'ancienne Egypte, soient publiés et compris jusque dans le moindre détail des procédés qu'ils mettent en œuvre et des formules qu'ils utilisent. C'est l'un de ces aspects, signalé du reste depuis fort longtemps (2), que je vais essayer d'examiner plus en détail, la forme d'action magique qui consiste en menaces, apparemment adressées aux puissances supérieures.

On sait que pour chasser le mal, celui par exemple, qui pouvait s'être installé dans le corps d'un malade, ou pour écarter les influences maléfiques qui rôdaient autour des hommes, en quête de proies à saisir (3), le magicien en traitait de diverses façons avec l'esprit mauvais. Ou bien, d'une voix insinuante et persuasive, il tentait de le convaincre que rien de profitable pour lui ne saurait se trouver dans la victime qu'il avait choisie ; qu'il aille plutôt chez tel autre être vivant où il aura plus à glaner (4). Ou bien, il essaie d'égarer l'esprit en l'abusant sur la qualité et la puissance du personnage auquel il veut s'attaquer : Ce n'est pas X, celui sur lequel.tu veux t'abattre, c'est tel dieu, ou telle déesse. Le démon, convaincu de faire fausse route et de s'égarer vainement, est alors censé se retirer et chercher ailleurs quelque autre proie plus facile (5).

Mais ces conseils de direction se révèlent souvent inefficaces quand le mal est établi solidement et semble se délecter de la victime qu'il a élue ; il lui faut alors des raisons autrement solides et convaincantes pour le faire disparaître. C'est à ce moment que la menace intervient, promettant au génie funeste les pires mésaventures, l'opprobre et l'anéantissement, s'il ne cède pas aussitôt la place.

Ces menaces se justifient par le fait que le sorcier est doué, aux yeux des Egyptiens, d'un certain potentiel de puissance surnaturelle, fait de la connaissance de formules secrètes, de noms cachés au commun des vivants, dont la seule révélation pouvait mettre son porteur à la merci du premier magicien venu (6). Cette puissance, rendant le magicien complice en quelque sorte des dieux, lui permettait de donner des ordres aux fantômes et esprits de bas étage, comme les dieux pouvaient le faire eux-mêmes (7). Pour se ménager un surcroît d'efficacité, le sorcier peut, en outre, mettre les dieux de son côté et les intéresser à sa cause, en leur expliquant par exemple, que le cas humain dont il s'occupe, est l'exacte réplique d'une situation fâcheuse où un dieu s'est trouvé (8). Cet enfant a été piqué par un scorpion ; or, Horus, fils d'Isis, le fut de même et les dieux le guérirent ; que donc, maintenant, cet enfant soit guéri comme le fut Horus, fils d'Isis! Le sorcier rend la transposition plus vraisemblable et en précipite l'effet en déclarant : Ce n'est pas moi qui dis cela, c'est Isis qui le dit et le répète (9). L'assimilation du cas humain au cas divin est désormais totale ; le mauvais génie égaré n'a plus qu'à s'enfuir en toute hâte s'il veut échapper aux multiples catastrophes qui le guettent et vont s'abattre sur lui.

Mais à côté de cette complicité du mage et des dieux pour faire triompher le bien chez les hommes comme il a triomphé chez les dieux, il est de nombreux cas où, loin d'appeler l'aide des dieux, le magicien agit seul et au contraire, profère des menaces où les dieux sont impliqués.

Ces menaces, à vrai dire, sont de différentes sortes, et il faut nettement les distinguer si l'on veut tenter de les justifier logiquement.

a) Les unes s'adressent directement aux dieux ; par exemple ce passage des Pyramides (1223) : Si vous n'amenez pas le bac jusqu'à lui (...), il arrachera les boucles de

vos têtes comme des boutons de fleurs sur les rives du lac. Elles se comprennent dans la mesure où le mort est lui-même un dieu : le texte alors se réfère à une lutte entre puissances égales comportant menaces et chantage, comme l'épisode d'Isis et de Rê en fournit un exemple (10);

b) Une forme beaucoup plus courante est celle qui comporte l'annonce d'un bouleversement cosmique; par exemple, toujours dans les Pyramides (299) : « (Si la dignité à laquelle prétend le mort ne lui est pas accordée), qu'il y ait des éclairs et de la pluie, qu'on frappe les bras de Shou qui portent le ciel » (11). Cette formule de menace se trouve plus tard développée et expliquée : Le magicien s'identifie au dieu pour annoncer la même catastrophe : Je suis... celui dont le nom n'est pas connu... (12), je suis Shou... Si l'habitant de l'eau ouvrait sa gueule ou s'il frappait avec ses pattes, j'abattrais la terre dans l'abîme de l'eau, le Sud deviendrait le Nord et la Terre serait bouleversée (13) ». Parfois même, ces menaces prennent la forme extrême d'une annonce de bouleversement absolu de l'ordre présent du monde : tout autant que les points cardinaux, le ciel et la terre sont perturbés : Rê ne monte plus au ciel, mais c'est le Nil qui monte au ciel et vit de la vérité, tandis que Rê descend dans l'eau et vit de poissons (14);

c) Mais la forme la plus courante, au Nouvel Empire du moins, est celle qui tire les conséquences de ces bouleversements cosmiques : l'activité des hommes sera, en effet, interrompue par ces catastrophes : d'où arrêt des sacrifices, des offrandes aux morts, des cérémonies de culte ; plusieurs passages des papyrus magiques (15) nous donnent de cette éventualité une vision apocalyptique :

Le ciel n'existera plus, la terre n'existera plus, les cinq jours épagomènes n'existeront plus, les offrandes n'arriveront plus aux dieux maîtres d'Héliopolis; la faiblesse arrivera du ciel du sud, les combats naîtront au ciel du nord, et les lamentations dans les sièges des dieux. Le soleil ne luira plus, le Nil qui arrive en son temps n'augmentera plus (16).

Une vision analogue se trouve dans un papyrus de Turin : Si l'épouse d'Horus était mordue, il ne serait pas permis au Nil d'arroser ses rives, il ne serait pas permis au soleil d'éclairer la terre, ni au blé de croître; il ne serait pas permis de fabriquer du pain, de brasser des cruches (de bière) pour les 365 dieux, qui auraient faim la nuit, et auraient faim le jour (comme) la nuit ou fut enseveli Osiris (17);

L'ennemi du ciel divisera le ciel, l'ennemi de la terre renversera la terre; Apopi s'emparera du vaisseau des millions (d'années), l'eau ne sera pas donnée à celui qui est dans le cercueil, celui qui est dans Abydos ne sera pas enseveli, celui qui est dans Busiris ne sera pas caché, on n'exercera pas les rites pour celui qui est dans Héliopolis, on ne présentera pas d'offrandes (aux dieux) dans leurs temples; les hommes ne présenteront plus d'offrandes aux dieux dans aucune de leurs fêtes (18).

Citons enfin une forme abrégée de ces annonces catastrophiques, telles que les présente le papyrus Chester-Beatty VII :

 $R\hat{e}$ ne pourra pas se montrer, Thot ne se montrera pas, Horus ne se montrera pas...

La suite de ce texte donne la réplique positive de ces menaces, si le mal disparaît :

Le soleil se lèvera, le disque brillera et le culte (sera rendu) dans tout temple, si le malade va mieux qu'auparavant (19);

d) A ces annonces de catastrophes, réduisant la terre à néant et les dieux à la famine, s'ajoutent enfin, parfois, des menaces supplémentaires de la part du magicien ; il annonce qu'il accroîtra lui-même ces malheurs en commettant quelque sacrilège qui mettra son comble à la détresse des dieux. Ces menaces visent essentiellement la destruction ou l'incendie de la ville sainte de Mendès (20), une offense directe au corps terrestre d'Osiris (21), ou la révélation de mystères redoutables (22). Des textes spécialement développés peuvent en outre, mentionner d'autres sacrilèges encore plus raffinés et particulièrement pénibles aux dieux, comme ce passage du papyrus Chester-Beatty V:

Si tu n'écoutes pas mes paroles, je ferai que le ciel se retourne, et je mettrai le feu aux seigneurs d'Héliopolis. Je couperai la tête d'une vache (de) la cour wb; d'Hathor, je couperai la tête d'un hippopotame dans la cour wb; de Seth, je ferai que Sebek s'assoie enveloppé dans la peau d'un crocodile, je ferai qu'Anubis s'assoie enveloppé dans la peau d'un chien, je ferai que le ciel se fende en son milieu, je ferai que les Sept Hathors s'envolent au ciel en fumée; je couperai les (.....) je rendrai aveugle l'œil de Seth. Alors tu (= le mal) devras sortir de la tempe d'un tel fils d'une telle (23).

Au total, la variété même de ces formules, les nuances diverses de leur exposition, rendent malaisée une explication stricte et valable à tous coups de ces multiples cas de menaces proférées par le magicien. Il est du moins essentiel de relever à qui s'adressent ces menaces ; en général, elles sont destinées (24) au mauvais génie responsable de la maladie (25), ou aux animaux nuisibles qu'on désire écarter (26). Elles s'adressent aussi, parfois, à des puissances indéterminées (esprits?) sur lesquelles les dieux ont prise : le procédé magique consiste alors à déchaîner contre elles la contrainte des dieux, en les intéressant directement à la réalisation de ce que le magicien désire : Si elle n'a pas d'enfant, cela tournera à votre détriment, ô neuvaine des dieux ! (27) Enfin, essentiellement dans les charmes d'amour, la menace peut s'adresser directement aux dieux, seuls responsables de l'effet que le magicien veut produire, et seuls passibles de sanctions s'ils se refusent à obéir (28).

Si vous (= les dieux) ne faites pas qu'elle (= la femme aimée) me (= l'amoureux) recherche (...) je détruirai Mendès, et je mettrai le feu à Osiris.

Si donc le contenu des menaces présente une étonnante unité (bouleversements cosmiques : orages, vents, échange des points cardinaux, chute du ciel, arrêt des astres, assèchement du Nil; famine, des hommes comme des dieux, privés des offrandes du culte; sacrilèges : incendie des sanctuaires, attaques contre le corps d'Osiris et révélation de mystères), leur objet peut varier : Elles s'adressent au génie mauvais qu'elles doivent refouler ou aux dieux eux-mêmes, pour les inciter à user de leur puissance contre les esprits mauvais à abattre ou, parfois, pour une action directe qu'on n'attend que d'eux.

Ces menaces visent-elles les génies mauvais ou visent-elles les dieux? Il faut constater que, si le magicien s'adresse aux génies, ce ne sont pas eux, en général, qui sont impliqués dans les catastrophes que le magicien prévoit; il ne semble pas, au Nouvel Empire du moins, que le génie puisse être épouvanté par l'annonce de désastres cosmiques où il serait inclu, ou de catastrophes divines dont il aurait à supporter la responsabilité; en tant qu'élément hostile, il n'a pas d'intérêt à ménager les puissances divines. Il semble donc que ce soient bien les dieux tout premiers, qui doivent être émus de ce risque.

Ces formules ne s'expliquent ainsi que par la conception d'un monde soumis à des forces contraires, l'une bénéfique, créatrice de vie, de santé, d'ordre, celle des dieux suprêmes ; l'autre sournoise, hostile, mauvaise, amenant maladies et désordres, et dont les agents peuvent être aussi bien les morts que l'ennemi des dieux, Apopi et ses alliés (29). Ordinairement les dieux triomphent; occasionnellement, comme maints passages mythologiques en témoignent, la force mauvaise peut prendre l'avantage. C'est le rappel de ce risque permanent d'oppression qui décide les dieux à intervenir. L'astuce de la technique magique consiste à déclencher l'action des dieux en leur laissant croire que c'est leur sort à eux qui est en cause. Nous avons signalé au début de cette étude le procédé consistant à abuser le génie funeste sur l'identité de la personne qu'il attaque. L'emploi de la menace visant les dieux consiste à les abuser eux-mêmes sur l'identité et les intentions de l'ennemi qu'on veut vaincre, en leur faisant croire par des formules terrifiantes que ce sont eux qui sont directement ou indirectement visés.

Tel me semble être au Nouvel Empire le principe justifiant l'emploi de ce procédé magique. Il est toutefois évident que quelques textes témoignent d'intentions plus complexes, et que des courants divers de pensées ont pu déterminer, sinon une évolution technique dont on

puisse déterminer les étapes, du moins des manifestations isolées semblant faire appel à des notions un peu plus confuses ou mêlées que celles que nous avons tenté d'analyser. Dans un domaine aux aspects aussi multiples que celui de la magie, il faut toujours tenir compte du fait que l'efficacité du procédé employé n'est pas toujours uniquement fonction de la logique stricte des paroles prononcées, mais que le nombre des formules, l'addition de techniques diverses, parfois peu compatibles, la liaison pour la lutte contre le mal de moyens opératoires empruntés à des systèmes à l'origine différents jouaient aussi un rôle, sinon plus considérable dans l'effet attendu de la formule magique. Enfin, la compilation de grimoires ayant porté sur des textes de rédaction et d'inspiration indépendantes, nécessiterait, pour l'étude des textes qui nous sont parvenus, une exégèse que nous ne sommes pas toujours en mesure de fournir sans risque d'erreurs.

Ce point établi, nous pouvons suivre, en parcourant les textes gréco-romains puis coptes, le sort qui fut fait historiquement à ces formules de menaces aux dieux.

Leur forme n'a guère varié au cours des siècles; l'ancien procédé qui consistait à prédire une victoire (fûtelle provisoire) d'Apopi trouve un écho dans un texte copte tardif (30)... Si tu ne m'obéis pas, je descendrai dans l'Amenti, je ferai monter au jour le maître du Tartare et je lui dirai : « toi aussi tu es un dieu! »

Le papyrus grec Warren (31) nous fournit d'autre part une forme de menace que nous avons déjà relevée : celle qui consiste à prévoir des désastres cosmiques : Sers-moi, un tel envers un tel, sinon je dirai les huit lettres de la lune qui ont été fixées sur le cœur du soleil..., j'irai dans les sept portes qui sont autour de Dardaniel, et je secouerai les fondations de la terre, et les quatre éléments du monde seront noyés, de sorte que leurs productions soient anéanties.

Ce même procédé trouve enfin une expression curieuse, transposant dans un monde superficiellement christianisé les anciennes formules de l'antiquité païenne (32) : Si cette femme ne vient pas sur-le-champ

à un tel, fils d'une telle, j'arrêterai le soleil dans son char, la lune dans son voyage, et la couronne des étoiles qui est sur la tête de Jésus, jusqu'à ce que tu satisfasses à mon désir. Vite, sur-le-champ, sur-le-champ!

En revanche l'esprit de ces menaces a nécessairement évolué; quelle est exactement la pensée du magicien grec ou égyptien qui écrivait les textes que nous venons de lire? Dans quelle mesure était-il conscient du processus logique donnant de l'efficacité à sa formule, et ne la prenait-il pas simplement pour un type d'invocation, consacré par le temps et réputé efficace? Il serait bien téméraire de fournir une réponse rigoureuse. De toute façon, le procédé était resté courant. C'est ce qui explique sans doute qu'on en trouve un écho dans le livre de Jamblique sur les Mystères des Egyptiens et des Chaldéens (33). L'explication qu'il donne de ces menaces mérite qu'on s'y attarde.

« Considérons ces violentes menaces dont la multiplicité est grande : menaces de briser le ciel, de divulguer les mystères d'Isis, de mettre au jour les secrets d'Abydos, d'arrêter la barque, de partager à Typhon les membres d'Osiris ou de faire quelque chose d'analogue. Ces imprécations ne sont point, comme tu le penses, dirigées par les hommes contre le soleil ou la lune, ou l'un des êtres célestes (car il arriverait alors des erreurs bien plus graves que celles dont tu te plains), mais... contre une espèce de puissances répandues dans le monde, espèce sans jugement et sans raison, qui reçoit la raison d'autrui et obéit à autrui, mais par sa propre constitution ne sait rien utiliser et ne distingue pas le vrai du faux, le possible et l'impossible. Cette espèce est mise en mouvement et frappée par les menaces éparses toutes à la fois, comme née, à ce que je pense, pour être menée par les paroles emphatiques et entraîner les autres par son imagination stupéfiée et instable... » « Tout demeure immuable et éternel parce que la course du soleil n'est jamais arrêtée ; tout subsiste parfait et intact parce que les ineffables choses d'Abydos ne sont jamais dévoilées. Ceux donc de qui dépend la conservation de l'univers (et je dis que celle-ci consiste dans le fait que les secrets ineffables ne soient jamais dévoilés et que l'indicible essence des dieux ne participe jamais à rien qui lui soit contraire), les démons terrestres ne peuvent pas supporter d'entendre même prononcer quelque chose d'autre ou de profanateur ; et c'est la raison pourquoi ce genre de discours a une certaine action sur eux ; mais personne ne menace les dieux, et il n'y a pas pour eux un tel mode de prière. Ainsi chez les Chaldéens, chez qui le culte pur ne s'adresse qu'aux dieux seuls, jamais on ne prononce de menaces. Mais les Egyptiens, qui mêlent les symboles divins et les rites démoniens, en viennent parfois à se servir de menaces. »

Dans son esprit, les menaces ne s'adressent pas aux dieux, mais visent les démons intermédiaires : ou bien, inaptes à distinguer le vrai du faux, les génies mauvais sont abusés par de simples paroles et l'annonce seule de la menace suffit à écarter leur action, ou bien, au sein d'un univers parfaitement équilibré et organisé, les génies protecteurs et stabilisateurs ne semblent pas capables de supporter même l'idée d'un bouleversement cosmique aussi effrayant, et cette simple éventualité les porte à obéir aux désirs du magicien. On voit que l'idée s'est profondément modifiée; nous avons plus haut examiné la possibilité d'une action directe du sorcier sur l'esprit possesseur, en acceptant l'idée que l'annonce de ces malheurs pouvait effrayer l'esprit lui-même ; il nous a semblé qu'au Nouvel Empire du moins ce n'était pas ordinairement le cas. C'est aux dieux et aux dieux seuls que revient, à l'audition des menaces, l'intervention favorable au malade ou à l'amoureux qui s'adresse à eux, et qui doit les délivrer, eux, les dieux, du danger suspendu un instant sur leur tête. Dans un monde nouveau, où les conceptions de la divinité et de l'univers sont tout autres, où Dieu ne saurait pas plus être inquiété à plus forte raison menacé, dans la lointaine retraite qui l'isole de ce bas-monde, que l'univers lui-même ne saurait perdre son équilibre parfait et immuable (34), cette explication ne peut plus valoir, et pour sauver l'invulnérabilité de Dieu, c'est sur des démons secondaires que Jamblique détourne l'effet de ces menaces magiques. Il est du moins particulièrement remarquable que le contenu même des menaces qu'il donne en exemple (découper Osiris, arrêter la barque du soleil, divulguer des mystères religieux, briser le ciel...) soit si semblable aux formules du Nouvel Empire que nous avons citées. Un cas analogue se retrouve dans d'innombrables autres usages et rites de l'ancienne Egypte, que les prêtres et philosophes du monde hellénistique ont conservés formellement en les pénétrant d'un souffle et d'un esprit nouveaux.

- (1) Essentiellement F.Lexa, La Magie dans l'Egypte antique, de l'Ancien Empire à l'époque copte et A. Gardiner, article Magic (egyptian), dans Hasting's Encyclopaedia of Religion and Ethics.
- (2) Voir par exemple A. Erman, La Religion des Egyptiens, éd. française, p. 343/344; Lexa, Magie, I, p. 48-52; J. Vandier, La Religion égyptienne, p. 193.
 - (3) Lire ce qu'en dit Maspero, Causeries d'Egypte, p. 229-232.
 - (4) LEXA, op. cit. I p. 59 « Artifices ».
 - (5) Ibid p. 56-58 " Identification avec les dieux ».
- (6) C'est ainsi qu'on explique généralement cette attitude: J. VANDIER, op. cit. p. 193.
- (7) « Dieu a fourni aux hommes la magie comme arme pour repousser l'action hostile des événements » cf. Rev. de l'Eg. ancienne, I, p. 113, note 2.
 - (8) Lexa, op. cit, p. 54.
 - (9) Pap. de Leyde I. 348, verso 11,7.
- (10) En dernier lieu, A. GARDINER, Pap. Chester Beatty, text, p. 116-118.
 - (11) Cf. Sethe, Kommentar I, 353 (spruch 255, 299 a).
- (12) « Si l'on prononçait mon nom au bord du fleuve, il se dessècherait ; si l'on prononçait mon nom sur la terre, elle prendrait feu ».
- (13) Pap. mag. Harris, VII, 1-4 (= Lange, der mag. Pap. Harris, p. 57-58).
 - (14) Livre des Morts (éd. Budge) 65, 11-12.
- (15) De même, pendant les périodes de crises nationales ou politiques, les sanctuaires étaient-ils délaissés (Pap. Harris 75, 5-6); les formu-

- laires servant à décrire ces périodes troubles font du reste aussi allusion à des perturbations d'éléments (G. LEFEBVRE, Romans et Contes égyptiens, p. 99).
- (16) Pap. de Leyde I 348 verso, 11, 5-8 (= pl. 149); trad. dans LEXA II, p. 62.
 - (17) Pap. de Turin 137, 2-4 (= Lexa, op. cit. II, p. 49).
 - ((18) Pap. de Turin, 122, 1-5 (= Lexa, op. cit. II, p. 50).
- (19) Pap. Chester-Beatty VII recto 3, 5-7 (= pl. 33, page 57-58). Cf aussi Pap. Chester-Beatty VII, recto 7, 8 8, 1 (= pl. 35, page 60).
- (20) Ostracon IFAO 1057 (= G. POSENER, Documents FIFAO, I, pl. 31); cf. SMITHER, JEA 27, 131-132; pap. Turin, 135, 8-10.
- (21) Mêmes textes; ajouter pap. mag. de Londres et de Leyde, 15, 24-31 (= GRIFFITH-THOMPSON, Trad. p. 109).
 - (22) Pap. Chester-Beatty VIII verso 4, 6-7 (= pl. 45, p. 73).
 - (23) Pap. Chester-Beatty V, verso 5. 4 6, 4 (= pl. 28-29, p. 51).
- (24) Exception faite, bien entendu, des cas de menace personnelle (Pyr. 299, 1223...).
- (25) Par ex. Pap. Chester-Beatty VII, recto 3, 5-7 (= pl. 33, p. 57-58).
- (26) Pap. mag. Harris VII, 1-4; pap. de Turin 135, 8-10 et 137, 2-4.
 - (27) Pap. de Leyde I. 348 verso 11,5.
 - (28) Ostracon IFAO 1057, cité note 20.
- (29) Pap. de Turin 122, 1-5 « Si l'on tarde à chasser l'ennemi... alors l'ennemi du ciel divisera le ciel, l'ennemi de la terre renversera la terre, et Apopi s'emparera du vaisseau des Millions d'années. »
- (30) Cité par Kropp, Ausgewählte Koptische Zaubertexte, III (1930), p. 143 § 247.
 - (31) Hunt, The Warren magical Papyrus, Studies Griffith, p. 237.
- (32) Pap. copte de Berlin, P. 8314 (cité par Lexa, II, 164-165 et Kropp, op. cit, p. 143, § 247.
- (33) Jamblique, Les Mystères des Egyptiens, des Chaldens et des Assyriens, VI, 5-7 (trad. P. Quillard (1948), p. 159-161).
- E. Krakowski, Plotin et le paganisme religieux, (1933), p. 211-217.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE II, PLACE MARCELLIN BERTHELOT PARIS-5°

POUR LES ANNÉES 1951-1954 BUREAU COMPOSITION DU

MM. Pierre MONTET, Professeur au Collège de Président. France.

Vice-Présidents.... Jacques VANDIER, Conservateur en Chef du Département des Antiquités Egyptiennes du Musée du Louvre, Professeur à l'École du

Louvre.

Maurice AllIOT, Professeur à la Faculté des

Lettres de l'Université de Lyon.

M^{n*} Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Conserva-Secrétaire. teur au Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, chargée de Cours à

l'École du Louvre.

Trésorier. M. Michel MARIAUX

Correspondance. . . Administrative et Scientifique :

Mºº Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Musée du Bulletin Louvre, Paris-I°.

Financière :

M. Michel MARIAUX, 49, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris-7°.

Compte de chèques postaux

Paris Nº 2093-33.

Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2°. Compte en Banque Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Égyptologie.

REVUE FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

MM. Pierre MONTET Directeur

Lui adresser les manuscrits destinés à la Revue.

20, rue de Longchamp, Paris-16°.

Commission de publication. . .

 A. BATAILLE, maître de conférences de Papyrologie à la Faculté des Lettres de Paris.

J.-J. CLÈRE, directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

J. SAINTE FARE GARNOT, directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

J.-J. CLÈRE, 34, rue du Cotentin, Paris-15*. Secrétariat

-23 -